

Ce bulletin d'information est distribué dans les villages riverains de la Serre à plus de 2000 exemplaires. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ce numéro, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville ou à celle de Gendrey, ou bien encore à la pharmacie de Moissey.

Edito

Pour une desserte forestière globale de notre massif, les services de l'Etat ont réalisé il y a deux ans une étude et établi un « schéma directeur de desserte forestière ». Ce document, aujourd'hui imposant catalogue de travaux à réaliser (pas moins de 57 projets !) pourrait être le point de départ d'une réflexion visant à protéger les zones d'intérêt écologique ou patrimonial, pour peu que les propriétaires trouvent une forme de péréquation leur permettant de partager équitablement les revenus de la forêt ... A défaut, c'est le hasard qui régulerait les aménagements, détruisant des zones sensibles, ne laissant indemnes que les parcelles appartenant aux moins argentés, incapables de faire face aux dépenses. Ainsi, un projet de route forestière (dite du bois des Pères) est-il aujourd'hui à l'étude sur l'emplacement de l'actuel sentier de grande randonnée qui débouche au pied de la croix Boyon, au sommet du chemin de la Poste. S'agit-il de desservir une centaine d'hectares où poussent de jeunes pins encore bien malingres ? D'autres vues sont-elles imaginées sur une zone jouxtant le parc de chasse ? Serre Vivante est vigilante... Alertés par quelques propriétaires, nous espérons avoir convaincu de l'importance de l'impact d'un tel projet en ces lieux en regard de l'intérêt économique de l'opération. L'essentiel des parcelles du Massif de la Serre est propriété communale : parce qu'il s'agit de protéger un bien commun, nous espérons que l'intérêt général conduira à relancer les discussions sur le sujet des dessertes. Les actions engagées dans le cadre de la Charte de l'Environnement, devraient par ailleurs fournir de la matière à nos élus ...

■ Pascal Blain

ASSOCIATION (Loi du 1^{er} juillet 1901)



Siège:
GAEC de l'Aubépine
39 290 Moissey
☎ 03.84.70.20.13

AUTOMNE 2000
N° 15

A travers ses animations, Serre Vivante souhaite associer connaissance du patrimoine et protection de l'environnement : notre passé nous éclaire pour comprendre l'évolution de notre territoire.

A la découverte ... du canton de Montmirey
Samedi 17 Février, rendez-vous à 14 h 30
salle commune de Montmirey-la-Ville
conférence, promenade et observation extérieure
Georges-Joël Lambert, chercheur au CNRS

Georges-Joël Lambert, directeur du laboratoire de chrono-écologie de l'Université de Franche-Comté à Besançon, spécialiste de dendrochronologie et des époques gauloises, nous fait **découvrir le Mont-Guérin et l'archéologie du canton, sa préhistoire et son histoire**, de manière théorique et pratique. Gratuit et ouvert à tous.

Nous proposons ensuite aux amateurs de partager hypocras et feuilletés autour d'une table

(Sur réservation ☎ 03.84.70.26.06. Participation : 20 F)

Si le Tacot m'était conté ...
Samedi 13 Janvier, rendez-vous à 14 h 30
Foyer-Logement de Moissey

Pour tous ceux qui veulent remonter l'horloge du temps avec les anciens de nos villages que nous invitons à partager galette ... et souvenirs du temps du Tacot ... quand son passage rythmait la vie quotidienne de Dole à Pesmes. Seul moyen d'échange rapide, il acheminait tout aussi bien les voyageurs, les poules et les canards, que les nouvelles fraîches. Gratuit et ouvert à tous.

(Si besoin, nous pourrions venir vous chercher ☎ 03.84.70.26.06)

ASSEMBLEE GENERALE DE SERRE VIVANTE

vendredi 8 décembre à 20 h 30

salle Jean Lefebvre - Ecole Maternelle de Menotey

rapport moral - rapport d'activités - rapport financier - projets

élection du conseil d'administration - questions diverses

pot de l'amitié en fin de séance

Transport d'Éthylène, Archéologie et ... Déviation de Moisse

De Dammartin à Sampans en passant par Offlanges, Montmirey-le-Château, Montmirey-la-Ville, Moisse, Frasne, Chevigny, Peintre, Biarne, le début de l'automne a été marqué par la mise en place d'une canalisation souterraine de transport d'éthylène. La canalisation part de Carling en Moselle, site pétrochimique de production d'éthylène par la société ATOFINA, pour rejoindre Viriat dans l'Ain, site de stockage souterrain: elle traverse donc toute la Lorraine, la Haute-Saône, la partie ouest du Jura, la Saône-et-Loire et l'Ain.

Avec l'éthylène on produit :

- pour ~ 60%, le polyéthylène (emballages souples et rigides, tuyaux, films de protection, câblerie électrique, ...)
- pour ~ 15%, le PVC (tuyaux, emballage, huisseries, automobile ...)
- pour ~ 9%, l'oxyde d'éthylène (emballage alimentaire, détergents ...)

➤ L'aménagement de la zone de servitude a nécessité débroussaillages, ouvertures de haies, abattages d'arbres, busages de fossés et de cours d'eau, terrassements...

aménagements divers à fort impact et gêne, essentiellement pour les activités agricoles.

➤ La canalisation est maintenant enterrée à plus d'1m. Le remblayage s'est fait avec les matériaux extraits, dans la majorité des terrains agricoles. En terrain rocheux, la conduite bénéficie d'une protection mécanique complémentaire (enrobage par géotextile ou grillage polyéthylène). La terre arable, prélevée et écartée au début de l'aménagement, a été remise en place.

➤ La canalisation sera remplie d'eau pour subir une épreuve de résistance et d'étanchéité sous la surveillance de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), puis régulièrement surveillée au sol et par voie aérienne.

Ce projet a incité le Service Régional de l'Archéologie (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté) à engager une surveillance de ce chantier. Une convention a été signée entre ce service, la société ATOFINA et l'AFAN (Association Nationale pour les Fouilles Archéologiques) pour organiser un suivi des travaux.

Alors qu'ils sont encore en cours, on peut d'ores et déjà dresser un premier bilan de l'apport de ces recherches dans le secteur:

□ dans la zone allant de Biarne à Frasne, ainsi que sur les pentes du Mont-Guérin, aucun vestige notable n'a été découvert. Par contre, des vestiges ont été repérés à Montmirey-le-Château, à Offlanges et surtout à Moisse

□ A Montmirey, une villa antique a été coupée par les travaux. Les observations faites montrent que ce bâtiment a été en grande partie démantelé par les travaux agricoles et qu'il ne subsiste actuellement que quelques traces des fondations.

□ Une voie antique, venant de Brans et longeant cette villa, allait rejoindre le territoire d'Offlanges puis celui de Moisse. Une autre voie venant cette fois d'Offlanges s'y raccordait : il semble qu'une petite construction antique ait été édifée à leur jonction.

□ La découverte la plus importante a été réalisée sur la commune de Moisse où un atelier de tuilier gallo-romain a été mis au jour: quelques observations préliminaires ont été faites et le site devrait faire l'objet de fouilles plus approfondies. Les investigations déjà réalisées indiquent que plusieurs places du travail du tuilier sont présentes: préparation de la terre - fosses de décantation - et cuisson - présence de plusieurs fours -.

Les découvertes archéologiques faites grâce à la collaboration des partenaires précédemment cités confirment l'importance du peuplement antique dans la partie Nord du Massif de la Serre et permettent de mieux comprendre l'organisation de cette région à l'époque romaine; des présentations plus complètes des travaux seront présentées une fois les études terminées.

Après la remise en état, nous attendrons ... pour juger de l'impact permanent de cet ouvrage : balises de repérage et accessoires de fonctionnement nécessaires à l'exploitation, effets de lisière, perturbation des zones humides, perte d'habitat pour la faune ... La reconquête des milieux naturels pour gommer toute trace dans le paysage peut prendre plusieurs années (3 ans ? 5 ans? ...)

Parce que le transport terrestre de l'éthylène (gazeux à pression et température ambiante) est très difficile, parce que le marché de l'éthylène est en pleine croissance et parce qu'enfin, notre société ne saurait se passer de ses produits de transformation, alors même qu'il n'existe pas de risque zéro, le transport par canalisation nous semble aujourd'hui la meilleure solution.

D'importants travaux supplémentaires (chicanes, passages alternativement à droite et à gauche de la route actuelle ...) ont été réalisés par ATOFINA pour tenir compte d'un projet de déviation routière contournant Moisse. L'emplacement de la conduite préfigure le tracé de ce contournement au pied du Mont-Guérin et donne une idée de ce que serait la déviation à cet emplacement, sachant que son emprise au sol serait bien plus importante!...

Nous souhaitons, cette fois encore, que les décideurs retiennent un autre tracé.

Multi-usage de la forêt

Par arrêté du Conseil Constitutionnel du 20 juillet 2000, la chasse est interdite le mercredi, même s'il est férié.

Par arrêté préfectoral, dans le département du Jura, ... "la période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée du 10 septembre 2000 au 31 janvier 2001 au soir... Le préfet pourra reculer la date de fermeture au 28 février au soir si les dégâts dus aux sangliers persistent."

La chasse en battue est pratiquée

- dans le Massif de la Serre, les dimanches et jours fériés.
- en Forêt Domaniale de Chauv, pour la zone située à l'ouest de la voie ferrée, les samedis et, à compter du 1 janvier 2001, les jeudis; pour la zone située à l'est de la voie ferrée, les dimanches et les jeudis.

■ source: Fédération Départementale des Chasseurs du Jura
☎ 03.84.85.19.19,

TGV : la vallée de l'Ognon n'est pas une marchandise

Cela, nous voulions le clamer avant la fin de l'Enquête d'Utilité Publique, lors d'un rassemblement de contestation et de festivités. Des associations locales (l' ACIES, Serre Vivante, la Colombière, la Ferme-Théâtre, l'Association des Riverains de l'Ognon) et des collectifs (Rhin-Rhône Autrement, la Fnaut) ont porté la manifestation de Brans le 23 juillet. Ensemble, nous avons largement diffusé et largement fait signer la pétition (850 signatures) qui résumait les raisons de notre refus du tracé. ... La fin de l'enquête publique a été mise en scène avec la participation des comédiens de la Ferme-Théâtre. Malgré la pluie de ce dimanche 23 juillet, nous étions au rendez-vous, sous le hangar d'une ferme largement touchée par le tracé, aimablement mise à notre disposition. Les fidèles du canton étaient là. quelques maires courageux, aussi, un conseiller général, un député, une conseillère régionale ... Il est vrai que lorsque Dominique Voynet est arrivée, les villageois ont été stupéfaits et honorés. Depuis le temps que je bats la campagne pour expliquer que rien n'est perdu, qu'il faut se bagarrer... Eh bien, les gens de Brans m'ont entendue et ont participé. Ceux des autres villages aussi d'ailleurs. L'effet secondaire de cette journée est intéressant, les questions fusent: est-ce que ça ne vaudrait pas la peine de s'exprimer, de s'engager, de s'investir ?

■ Dominique Bonaventure - Bénédicte Rivet

Rhin-Rhône Autrement

Le collectif, auquel adhère Serre Vivante, a organisé à Besançon le vendredi 3 novembre une réunion afin d'interpeller les candidats aux élections municipales. François Jeannin, président du collectif, estime que cette question est la toute première des questions que l'on doit poser aux futurs élus; aucun d'entre eux ne devrait échapper au débat, surtout à Besançon. La mobilisation du nord du Jura, citoyens et associations,, au cours de l'été a été rappelée ... Alors que la commission d'enquête publique rendra son avis au début du mois de décembre, le collectif a rappelé qu'il milite pour un autre TGV Rhin-Rhône que celui qui est actuellement projeté, et pour le passage d'un vrai TGV Rhin-Rhône à Besançon-Viotte et à Dole. André Vauchez, député du Jura, est intervenu pour rappeler son soutien à la lutte du collectif. La démonstration a été faite du caractère factice de la gare "betterave" d'Auxon, de la perte de temps qu'elle constituera pour les bisontins ...et du mauvais aménagement du territoire que représentent les choix actuels, l'incohérence absolue consistant à faire passer les trains de fret au centre ville et les passagers à Auxon.

Le manifeste n°1, presque exclusivement consacré à la desserte ferroviaire de Besançon, avec toutes les conséquences pour Dole, lors de l'avènement du TGV Rhin-Rhône tel que prévu actuellement est paru.

Prochaine réunion du Collectif à Lutterbach, le samedi 2 décembre à 11 h. A noter aussi l'AG de la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports) à la mairie de Dole, le vendredi 1^{er} décembre à 18 h.

■ Gérard Chouquer

Charte de l'Environnement

Elle a été signée le 10 juillet et entre maintenant dans sa phase active: des actions prioritaires ont été définies et leur mise en œuvre est commencée, **actions ponctuelles** (comme l'aménagement du Sentier du Tacot, que la Communauté de Communes du Nord-Ouest-Jura a accepté de porter), analyse des eaux de rivières, soutien à l'achat de composteurs individuels, édition d'ouvrage sur l'identité du territoire ... et **actions continues sur 5 ans**, sensibilisation de la population, formation des enseignants, des agriculteurs ... amélioration de sites particuliers, de l'assainissement, de la gestion des carrières, emplois verts ... Bénédicte Wommelsdorf, que notre association avait invitée pour animer la sortie destinée aux enfants au printemps dernier, a été embauchée pour faire vivre cette charte.

■ Brigitte Laffage

Association **"La mauvaise herbe"**

Grande Rue - 39 290 - Frasné-les-Meulières - ☎ 03.84.70.30.34 ou 32.60

Cette association a été créée en novembre 1999.
pour promouvoir l'alimentation biologique en milieu rural.

Vous trouverez au local de l'association
chaque samedi matin de 9 heures à 13 heures
et le mardi de 16 heures à 19 heures
fruits et légumes, produits Bio-Comtois,
pain, vins, fromages, farines, jus de fruits, confitures, miels,
et tous les articles d'épicerie

Association Kokopelli

Pour la Libération de la Semence et de l'Humus"

Quartier Saint-Martin - 07 200 Aubenas

☎ 04.75.93.53.34 e-mail : kokopelli.semences@wanadoo.fr

**pour la protection de la biodiversité
lutte contre le système d'insécurité et
d'insalubrité alimentaires
mis en place par les multinationales**

vente au sachet de nombreuses variétés
de tomates, courges, et autres plantes potagères, condimentaires ou ornementales

Montmirey-la-Ville

BIBLIOTHEQUE



ouverte à tous
le mardi
de 18 h à 19 h 30
le samedi
de 16 h à 18 h

CRIC, association culturelle du canton de Montmirey-le-Château
contact ☎ 03.84.70.32.60

samedi 16 décembre, de 15 h à
22 h

**MARCHE DE
NOEL**

sous chapiteau, sur la place de MOISSEY
Une vingtaine d'exposants vous présentent
des produits alimentaires ou artisanaux.

Harmonia Sequana

Ce chœur est en concert
au Foyer du Théâtre de Dole
le 14 décembre, à 21 h.

**Offenbach, Rossini
... et desserts...**

au cours d'une soirée originale
réservation obligatoire ☎ 03.84.70.31.44
Répétitions le jeudi soir à Dammartin ou à
Dole pour préparer le prochain programme

ART CONTEMPORAIN

Salle des Fêtes



**EXPOSITION
DOLE**

TICKET DE QUAI

23^28 NOVEMBRE 2000

CROQUEURS DE POMMES

section **Jura Massif de la Serre**



assemblée générale
en décembre
taille de rénovation
en janvier
taille de formation
et de mise à fruits
en mars

contact ☎ 03.84.82.56.37

le FOYER RURAL DE MOISSEY organise une EXPOSITION ARTISANALE

pour exposer ce que vous aimez faire, pour voir du tricot, de la poterie et autres belles choses !

dimanche 10 décembre, à partir de 14 h, au caveau de Moissey

Serre Vivante ... aujourd'hui, j'adhère !

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

- d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- de mettre en place une centrale d'information et d'animations sur la Serre.
- d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

bulletin à découper (ou à recopier) et à nous envoyer ☎

Nous remercions toutes ceux et celles qui soutiennent par leur adhésion les projets de l'association Serre Vivante et la font vivre.

J'adhère à l'association Serre Vivante

Je règle ma cotisation de 50 F (année 2001)

pen espèces p par chèque bancaire p par CCP

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

☎.....